

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Statutaire

le 11 août 2022 au Majestic à 17h

Les membres se sont réunis conformément à la convocation de la présidente Eve DARRAGON. 140 personnes sont présentes ou représentées.

La Présidente accueille les membres présents puis expose son rapport moral pour l'exercice 2021 :

« C'est un plaisir et un honneur de présider notre assemblée générale d'autant qu'après deux années quelque peu chaotiques nous aurons ce soir le plaisir de renouer avec nos traditionnels verre de l'amitié et dîner.

Je souhaite en premier lieu adresser en notre nom à tous nos remerciements à François LEBLOND qui a exercé deux mandats de présidents. François reste membre de notre commission urbanisme où son expérience et ses avis seront précieux comme ceux de Mireille SERTOUT dans le contexte de révision du PLU. Il a d'ores et déjà mis à profit le « temps retrouvé » pour publier un livre tout à la fois érudit et original sur Louis XVI et Necker et entrepris sans coup férir un nouvel ouvrage qui devrait abonder le mini salon du livre que nous souhaitons organiser à l'occasion de notre prochaine assemblée générale, sur le modèle de l'initiative de Tessa Lefort qui avait été très appréciée il y a déjà bien des années. Avis aux plumes de notre association ! Un bémol à l'éloge de notre ami François : il fait une concurrence déloyale à notre sortie culturelle du 17 août en dédiant son ouvrage à 17h à la librairie Landru... »

Rapport Moral

1. Notre excursion à Abondance a eu du succès avec une quarantaine de participants. Notre prochaine excursion nous conduira aux salines de Bex, au musée national suisse de Rolle et au château d'Aigle.
2. L'initiative de la liste ARVAC Avenir, suggérée par Martine EYGLUNENT avec l'appui technique de Camille FONTAINE, a pour objectif de favoriser la convivialité entre enfants et petits-enfants de nos membres et de susciter l'adhésion de jeunes, notre association connaissant comme bien d'autres un vieillissement de ses membres. Un verre de l'amitié avait rassemblé en août 2021 une quinzaine de participants. Cette initiative sera renouvelée cette année à la Prairie au village des bois. Il est souhaitable que les jeunes générations prennent en charge l'animation d'un groupe WhatsApp ou autre et l'organisation d'activités qui les intéressent. Plusieurs idées ont été évoquées : stage sécurité avec La Chamoniarde, tournoi de tennis, annuaire...

3. Deux réunions ont été organisées avec le maire, président de la com-com, l'une le 9 mars, l'autre la semaine dernière pour préparer notre AG. Je passe rapidement sur les points évoqués car le maire abordera ces sujets tout à l'heure :

- Révision du PLU (mise en œuvre de la loi climat-résilience d'août 2021 qui décline l'objectif zéro artificialisation nette du plan biodiversité de 2018 ;
- Orientation d'aménagement et de programmation patrimoniale pour traduire enfin dans le PLU une protection des bâtiments remarquables répertoriés dans l'inventaire du CAUE ;
- Fiscalité avec notamment le sujet de la taxe d'habitation bien connu de Mireille SERTOUT.
- Evolution des risques naturels dans le contexte du changement climatique.
- Sujets divers (calendrier Balme, Grands Montets, verrue des anciens tennis des Îles etc)

De bons contacts ont été noués avec JM COUVERT et Mme Anne BERTIER à l'urbanisme et Mme VIDAL DE LA BLACHE chargée de la vie associative qui est disposée à nous communiquer des informations pour nourrir notre site informatique

4. Dernier point, mais ce n'est pas le moindre, le renouveau du site informatique.

Je pense que vous vous associerez aux membres du conseil d'administration pour remercier Claire DUQUENNE notre trésorière et Pascale VERLIERE qui ont refondu et modernisé notre site en introduisant, entre autres, la possibilité de paiement en ligne. Avant de passer la parole à Pascale qui va vous présenter le site, je souhaite remercier Madeleine PORTIER qui a maintenu à flot notre ancien site pendant des années malgré des vicissitudes nombreuses dont deux tentatives de piratage qui l'avaient rendu momentanément inutilisable.

Le rapport moral est soumis au vote des participants ; il est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier, préparé par la trésorière Claire DUQUENNE.

Les chiffres en sont les suivants :

DEPENSES	EUR	RECETTES	EUR
Location salles	126	Cotisations (1)	4 485
Assurance RC	323,57		
Subventions	2230		
Cotisations	170		
Abonnement téléconférences	167,88		
Abonnement Le Dauphiné	312,12		
Site informatique	92,64		
Courrier, tirages, affranchissements	551,20		
Abonnement boîte postale	118,80		
Frais bancaires (Laydernier)	13,70		
Excursion Val d'Abondance	2127,30	Inscriptions excursion (2)	1 950
Sous-total	6233,21		
Résultat excédentaire	+201,79		
TOTAL	6 435		6 435

Commentaires :

- (1) Baisse de 4,7 % ; 157 adhérents ont payé leur cotisation, en baisse de 13 %
- (2) Léger déficit pour cette activité à cause d'un nombre trop réduit de participants, notamment du fait d'annulations de dernière minute.

Question : une participante s'étonne que l'état de la trésorerie ne soit pas communiqué ; c'est effectivement un oubli et il y sera remédié. À la demande de connaître le niveau des réserves, il est précisé qu'elles sont du même ordre que l'an dernier, un peu supérieures à 10.000 €. (*)

Le rapport financier est soumis au vote des participants ; il est approuvé à l'unanimité moins une voix qui s'abstient.

(*) L'information omise lors de la présentation publique est la suivante :

Solde compte courant : 31/12/20 = 373,14€ 31/12/21 = 769,85€

Soldes Livret A + compte sur livret = 14.087,56€ inchangés

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour et en l'absence d'autres questions, la séance est levée à 17h40.

Elle est suivie par les interventions d'un dirigeant du PGHM, par celle de Monsieur le Maire de Chamonix, suivies d'un verre de l'amitié et d'un dîner sur place pour ceux qui l'ont choisi.